

ÉDITORIAL

Il n'est pas encore entré dans les normes de penser la mobilité internationale, comme un projet éducatif à part entière. Situé par définition hors de frontières scolaires traditionnelles, celles des institutions éducatives (famille, école), celle de l'État, le séjour à l'étranger est le plus souvent un non-lieu scolaire, sorte de no man's land conceptuel où se cristallisent au mieux des représentations esthétisantes ou idéalisées de l'ailleurs, où se mobilisent les débats suscités par une identité nationale interpellée par la confrontation avec d'autres systèmes de valeurs. Ce numéro se donne pour objectif de décrire les dimensions culturelles et les enjeux professionnels qui sont attachés à la mobilité internationale, c'est-à-dire de mettre en lumière les lieux de passage entre le scolaire et le hors école, entre le national et le plurinational, de décrire les situations et les acteurs qui y sont impliqués, de donner un statut à cet espace à la fois indistinct et surdéterminé.

Dimensions nationale, européenne et internationale de la mobilité

5

On postule ici que l'utilisation et la superposition de plusieurs échelles sont nécessaires pour rendre compte de réalités transnationales. Dans le champ de l'éducation perçu dans sa dimension internationale, le séjour à l'étranger est un objet particulièrement exemplaire, même si les formes les plus développées ne se trouvent pour l'instant mises en œuvre qu'au niveau universitaire. Son intérêt est sous-estimé quand il est vu comme une parenthèse académique, sorte d'entracte récréatif dans un cursus d'études dont le principe est essentiellement national. Son caractère bi- ou multilatéral n'est souvent appréhendé par le service des relations internationales de l'université qu'à travers la dimension juridique et administrative des accords inter-universités.

Depuis la mise en place du programme européen Erasmus, programme pionnier dans la mise en place de la dimension éducative dans la construction de l'Union

européenne (1), le séjour à l'étranger est devenu un élément de la vie académique, objet quantifiable, baromètre de la sensibilité internationale dans la formation de niveau universitaire. Sont ainsi comptabilisés dans les rapports remis à la demande de la Task Force en charge du programme, le nombre des pays participants, la durée des études à l'étranger et leur place dans le cursus, les modalités de sélection des étudiants, les formes d'intégration dans l'établissement d'accueil et les services spécifiques qui leur sont offerts (2), les caractéristiques des étudiants et celle de l'encadrement universitaire et administratif (3). Des outils sont édités par les administrations (4), les formules anciennes sont remaniées (5), un genre reprend de la vigueur, le Guide de l'étudiant. L'impact de la mobilité étudiante et son retentissement national s'interprètent ainsi à double niveau : européen et mondial.

La mobilité internationale est partie prenante du plan d'action signé en mai 1998, à la Sorbonne, par les quatre ministres de l'éducation italien, britannique, allemand et français dans leur déclaration conjointe sur l'harmonisation de l'architecture des systèmes de l'enseignement supérieur. Pour la France, l'accueil d'étudiants étrangers est une réponse à la désaffection des élites étrangères vis-à-vis de l'enseignement supérieur français et à la décroissance démographique au sein des universités françaises. La création de l'agence EduFrance, dont on prendra connaissance de la politique à travers l'entretien accordé par son Président, n'est pas passée inaperçue hors des frontières françaises (6). L'entrée de la France dans l'Europe de la connaissance et de la recherche, la mondialisation justifient la mise en œuvre du plan U3M (7) qui débouche sur un projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

6

1 - Le Programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants (ERASMUS) a été créé le 15 juin 1987. La première phase du programme est entrée en vigueur pour l'année 1987-1988. Outre la mobilité des étudiants, il incluait, dès sa mise en place, la mobilité des enseignants et le développement de nouveaux curricula et de programmes intensifs. La dimension éducative apparaît à part entière en 1992, après que le traité de Maastricht ait été ratifié.

2 - Maiworm F., Steube W., Teichler U., *Les programmes ERASMUS en matière de mobilité des étudiants au cours de l'année 1989-1990*, Kassel, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Universität Gesamthochschule Kassel, 1993.

3 - Maiworm F., Steube W., Teichler U., *Les expériences des étudiants ERASMUS en 1990-1991*, Kassel, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Universität Gesamthochschule Kassel, 1993.

4 - Par exemple, *Guide de l'assistant. Échanges d'assistants de langues vivantes*, Paris, Agence Socrates, France/CNOUS.

5 - *Je vais en France*, Paris/CNOUS (mis à jour chaque année et ses multiples traductions en différentes langues).

6 - Le *Times* titrait en novembre 1998, « France Sets Out to Educate Future World Leaders ».

7 - *Les grandes orientations du plan U3M*, Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, septembre 1998.

La France aborde un marché de l'éducation qui se définit par sa compétitivité, dont la formation des élites étrangères est l'enjeu. Avec 121 600 étudiants étrangers inscrits en France en 1997, le pari est à relever face aux 500 000 étudiants et jeunes chercheurs accueillis par les Américains, devant 200 000 accueillis par les Anglais, 180 000 par les Australiens, et 150 000 par les Allemands (8). L'éducation des élites internationales est un enjeu géopolitique, source d'influence et instrument de rayonnement international. Si le fait est loin d'être nouveau et gouvernait déjà la politique culturelle de la France en direction de l'étranger depuis la fin du XIX^e siècle, les moyens ont changé : le rapport remis en décembre 1998 au Premier ministre, intitulé *Le désir de France. La présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information* délimite de nouveaux territoires de diplomatie culturelle et linguistique en mettant les technologies de l'information au service, entre autres, de l'offre de formation et d'éducation à distance et de la diffusion de la recherche scientifique (9).

La pratique de l'altérité : dimensions institutionnelle et individuelle

Traditionnellement apanage des élites, compagnons, marchands, aristocrates, l'histoire de la mobilité internationale passe aussi par l'histoire des persécutions religieuses et des diasporas, de l'exil politique et de la migration entraînée par les contraintes économiques. La mobilité internationale a aussi sa littérature – récit de voyage, roman d'aventure, journal ethnographique – et ses héros – conquérants, colonisateurs, philanthropes. Issu d'une volonté politique, le séjour étudiant à l'étranger se lit sur la toile de fond du partage des valeurs démocratiques, fondement de l'Union européenne, du marché transnational du travail et de la mise en place d'une nouvelle identité, celle de l'Europe et, plus globalement, de la mondialisation de biens culturels et économiques. Dérivée de ce patrimoine culturel, la mobilité étudiante y emprunte parfois des figures séduisantes comme celles de l'exotisme ou celles de la souffrance provoquée par le contact prolongé avec la différence culturelle, mais trame aussi ses propres motifs, découverte des traditions universitaires étrangères ou exploration des modalités de la pré-insertion professionnelle. L'élargissement du séjour universitaire à l'étranger en direction de l'ensemble du public universitaire en fait désormais un secteur à part entière entrant dans le champ des travaux centrés sur la mobilité internationale.

7

8 - *Le Monde*, 6 juillet 1999.

9 - Bloche P., Rapport accessible sur le site <http://internet.gouv.fr/francais/textesref/rap-bloche98/mission.htm>

La dimension internationale oriente spontanément la curiosité du chercheur vers l'étude des macrostructures et de leur fonctionnement. C'est à ce niveau que la Communauté européenne cherche à améliorer son dispositif, comme on le remarque dans le *Livre vert* intitulé « Éducation, formation, recherche : les obstacles à la mobilité transnationale » (10), où elle abandonne l'objectif évaluatif pour repérer les freins à la mobilité. L'ambition de ce numéro ne se réfère pas à une lecture des macrostructures. Plusieurs échelles sont ici adoptées et superposées. Elles dessinent la relation de la France avec l'étranger selon trois cercles d'influence dont l'épicentre est tantôt national (A. Cain), tantôt européen, (M.-T. Vasseur, G. Alred, E. Murphy-Lejeune), tantôt mondial (L. Parmenter). Délaissant la perspective institutionnelle qui privilégie l'analyse des structures et de leur efficacité, on s'attache ici à rendre compte des différentes modalités de mise en relation de cultures différentes : cultures nationales des États (A. Cain pour la France, A. Kubanek pour l'Allemagne), cultures universitaires (G. Alred témoigne pour une université britannique, A. Cordier et C. Gautheron-Boutchatsky pour une grande école française), cultures des acteurs impliqués à divers titres dans la mobilité (E. Murphy-Lejeune, G. Alred). Se croisent ainsi les pratiques des institutions et celles de ceux qui, à niveau individuel, expérimentent le séjour à l'étranger : selon l'angle d'analyse, ils s'appellent professeurs-stagiaires (M.-T. Vasseur), normaliens (A. Cordier, C. Gautheron-Boutchatsky), enseignants en formation continue (A. Cain), étudiants-voyageurs (E. Murphy-Lejeune) ou expérimentent la fluidité de leur identité (G. Alred), identités multiples qui indiquent la variété des positions possibles dans cet espace.

8

Outre la superposition d'échelles différentes, ce numéro met en relief la coexistence d'histoires scolaires différentes appelées désormais à se rencontrer. Le cosmopolitisme lui-même croise les histoires nationales et les fluctuations des identités nationales (A. Kubanek). Le séjour à l'étranger, dans le cadre de certifications co-diplômées, franco-britannique par exemple (M.-T. Vasseur, G. Alred), révèle les traditions nationales. La fonction de *counselor*, accompagnement psychologique relevant du service offert par l'université britannique à ses étudiants, dont G. Alred fait état, se situe dans le prolongement du *pastoral work*, tous deux étrangers à la tradition française. En contexte français, la fonction de mise à distance du vécu est assurée, dans le cas présenté par M.-T. Vasseur, par un détour disciplinaire, alors que le séjour dans le pays dont on enseigne la langue est à l'initiative de l'étudiant de langues vivantes dans la formation initiale française mais obligatoire et organisé par les universités dans le contexte britannique.

10 - *Bulletin de l'Union européenne*, 5/96, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1996.

Contributions des disciplines à l'analyse de la mise en relation

Cet espace de l'entre-deux est donc loin d'être ce no man's land que les institutions en retard d'un train apprécient comme un espace vide d'intérêt, parenthèse suspensive de l'activité académique. La mobilité étudiante ne se confond pas avec l'agrément de la mobilité touristique. Elle a sa temporalité, semestre, année académique, ses risques propres, échec scolaire, interruption du séjour, reformulation identitaire, ses modes de socialisation dépendants de l'histoire familiale de l'étudiant, de son capital linguistique et de ses compétences pluriculturelles, et son mode de vie lié à la communauté universitaire, à l'entreprise où le stage est effectué, au milieu local où se déroule le séjour. L'espace entre deux cultures a sa logique propre : s'y accomplissent des rites de passage et des changements de statut : d'étudiant, on devient professeur-stagiaire (M.-T. Vasseur), des transformations dans la perception de soi (G. Alred). L'entre-deux culturel est un lieu paradoxal où cohabitent nomadisme et attachement territorial, où des expériences antérieures diverses (déménagement, service militaire, etc.) peuvent s'y être réinvesties ou qui requiert des compétences spécifiques, débouchant sur des formations spécifiques (A. Geoffroy).

L'éventail de disciplines invoquées dans ce numéro est large, signe l'âpre complexité de la mise en relation, quand elle est envisagée du point de vue de ses acteurs. Le recours à la sociologie est par deux fois invoqué pour décrire la mobilité sociale et la formation des élites (A. Cordier) ou, figure inverse, pour prolonger une sociologie de l'étranger mise au point à partir de la migration provoquée par le dénuement économique (E. Murphy-Lejeune). Le management s'enracine dans une culture économique de l'éducation et de la formation (A. Geoffroy, J.-P. Laheurte). La psychologie (G. Alred) et la psychanalyse (C. Gautheron-Boutchatsky) mettent au jour les ressorts inconscients qui lient quête identitaire et parcours de mobilité. Mais l'ensemble de ces analyses partage les références communes au champ de sciences sociales : densité des contacts avec les natifs, exercice par le voyageur de la réflexivité sur son vécu du séjour à l'étranger, interrogation identitaire qui sont au principe de l'observation participante et de l'interprétation anthropologique. L'entretien est le mode de recueil de données qui prédomine dans ce numéro, mais ses usages varient notablement d'une recherche à une autre : quand il est d'abord l'outil choisi pour l'approfondissement individuel d'un questionnaire préalable (A. Cordier, E. Murphy-Lejeune), la précision des données domine. Quand il est associé à un dispositif de formation, il est un instrument de réflexivité (M.-T. Vasseur, G. Alred). Quand il vaut pour autant pour ses non-dit que pour ses paroles étouffées, il sonde l'incompris (C. Gautheron-Boutchatsky). L'étranger n'est qu'un détour pour accéder à l'intelligibilité entre l'un et l'autre.

Geneviève ZARATE
ENS Fontenay-St-Cloud,
Groupe de recherches *Frontières culturelles et diffusion des langues*

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

COLEMAN J. A. (1996). – *Studying Languages. A Survey of British and European Students*, London, CILT. Et également, pour un panorama général: Coleman J. A. (1997).- « Residence Abroad within Language Study », in *Language Teaching* 30, 1, pp. 1-20.

PAGANINI G. (1999). – « Formation initiale et ouverture internationale: le cas des élèves-ingénieurs », in *Revue Française de Pédagogie*, n° 129, Paris, INRP, pp. 53-64.

ZARATE G. (1999). – « La mobilité transnationale en éducation: un espace de recherche », in *Revue Française de Pédagogie*, n° 129, Paris, INRP, pp. 65-72.

ZARATE G. (1993). – « Le séjour d'un an à l'étranger des enseignants: expérience de l'entre-deux social », in *Cahiers de linguistique sociale. Identités en difficulté*, n° 23. Rouen, Université de Rouen, pp. 11-32.

ZARATE G., BYRAM M., MURPHY-LEJEUNE E. (éds.) (1996). – *Cultural Representation in Language Learning and Teacher Training*, Special issue, Dublin, The Linguistics Institute of Ireland, vol. 9, 1.